



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 3 avril 2025

Sous la présidence de M. Michel LOM, Maire

Présents : Michel LOM, Françoise BRAUN, Michel LINGER, Cornelia ROTT, Mélanie FISCHER, Jean-Michel CORNEILLE, Lydie LUTZ, Jean-Marc STOLTZ, Pia CLAUSS, Richard HAESSIG, Vincent FRISON, Chantal HUMMEL, Etienne BRUNCK, Dominique SCHMITTHEISLER, Francis WOEHL, David GIROLT, Marlyse STAUB, Bruno ROTT, Christian ROTT.

Absents excusés : 0.

Nombre de conseillers élus : 19 En fonction : 19 Présents : 19

OBJET : 2. AFFAIRES GENERALES – INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire souhaite aborder plusieurs points d'actualités.

- **Quatrième fleur** :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commission nationale sur le fleurissement se prononcera fin septembre pour la décision d'attribution de la quatrième fleur après sa visite du mois de juin. La commune de SEEBACH est la seule commune de cette taille en Alsace à candidater. De nouveaux critères ont été ajoutés comme le développement durable notamment. Ce trophée permettra de noter l'implication de la commune dans ce domaine et de valoriser également l'implication de la population qui contribuent au succès de la commune.

- **Fin de la mission des deux jeunes en service civique**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la fin de mission des deux jeunes femmes services civiques sur la commune de SEEBACH. La date officielle de leur fin de mission était fixée au 26 mars 2025. Le Maire renvoie à un article des DNA paru le 2 avril 2025 et qui a détaillé leurs missions. Elles ont pu notamment participer à plusieurs temps forts autour de Noël, sur le patrimoine et l'environnement ainsi que sur le réaménagement du Seebach. Elles ont également participé à l'organisation d'une exposition sur les souvenirs d'antan le samedi 22 mars 2025 qui a rencontré un grand succès. Leur mission s'est très bien passée et la municipalité est pleinement satisfaite de leur implication et de leur participation à la vie communale.

- **Retour sur la politique concernant les panneaux photovoltaïques** :

Monsieur le Maire souhaite faire un point sur la politique de l'Etat concernant le photovoltaïque. La revente directe de l'électricité issue des panneaux photovoltaïques, notamment par les particuliers, n'est plus soutenue par l'Etat. Ce dernier souhaite plutôt favoriser l'autoconsommation. Malgré cette situation, le nombre des demandes d'urbanisme

pour l'installation de panneaux photovoltaïques a cependant bondi en 2025 passant de 52 pour toute l'année 2024 à 40, rien que pour le premier trimestre 2025. Monsieur le Maire rappelle les termes d'un article dans le dernier bulletin communal qui indiquait que la commune regarderait les dossiers au cas par cas et qui invitait les personnes intéressées à venir en Mairie présenter leur dossier préalablement au dépôt d'une demande d'urbanisme. Monsieur le Maire note également que ce sont bien souvent des sociétés basées à Paris qui interviennent et que ces sociétés ne sont pas très respectueuses des règles d'urbanisme notamment. Monsieur le Maire donne plusieurs exemples d'habitants qui ont été victimes des agissements de ces entreprises ou de leurs sous-traitants. Monsieur le Maire confirme qu'il reste vigilant sur le suivi de ces dossiers.

- **Bulletin communal :**

Monsieur le Maire annonce que le prochain bulletin communal qui sera centré sur le thème de la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et la Prévention des Inondations).

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte des informations données.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après information,

- **PREND ACTE** des informations données,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de toutes les formalités.

Suivent les signatures au registre
Pour extrait conforme
Le Maire
Michel LOM



La secrétaire de séance
Pia CLAUSS



Délibération rendue exécutoire
Vu la réception en Sous-Préfecture
Vu la publication